

F.F.B.S.Q. - LIGUE Régionale ILE de France

Adhérent du C.R.O.S.I.F.

<u>Siège Social</u>: 95 rue Jules Ferry - 92700. COLOMBES Tél. / Fax. / Répondeur: 01 42 42 43 53 - Mobile: 06 68 53 23 79

E-mail: comitecif@free.fr

Organisme de Formation Professionnelle N° 1192-14227-92 - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Site de la ligue : <u>www.cridfbowling.fr</u>

F.F.B.S.Q.

Ligue Régionale d'Ile de France

Compte-rendu de la réunion CNB des présidents de clubs de bowling - 24 juin 2017

Une fois de plus, le Comité Directeur de la Ligue ne peut que déplorer le manque d'intérêt des clubs pour la seule réunion nationale au cours de laquelle ils pourraient s'exprimer. En effet, une quarantaine de personnes étaient présentes, dont un quart (seulement) de franciliens. Je remercie donc particulièrement ceux qui ont fait l'effort de faire le déplacement.

1. Compétitions Jeunes.

Patrick Hunter, responsable de la commission, a évoqué les nouveautés prévues pour la saison 2017-2018, à savoir un championnat en équipes et un trophée, calqué sur ce qu'était le Trophée des petits as. Il a également répondu aux critiques relatives à la suppression de la subvention du CNB de 1€ par ligne lors des compétitions jeunes, en rappelant que la finalité était d'abaisser le coût de participation pour attirer de nouveaux compétiteurs et créer de nouvelles licences. La mesure s'étant révélée couteuse et inefficace, sa suppression était inéluctable.

S'agissant de la perte d'écoles labellisées, il s'est dit conscient du préjudice causé par la lourdeur des procédures administratives. Un chantier de simplification a été ouvert avec Eric Courault (responsable du département « formation » de la DTN).

A l'interrogation de la présidente de la ligue IdF concernant d'éventuels changements au championnat Jeunes (individuel), il a été répondu que la seule modification sera un changement de piste à chaque ligne. Cette perspective ayant provoqué une bronca des divers responsables régionaux présents, il a été décidé que le changement ne s'effectuerait que toutes les 2 parties (soit 3 séries de 2 au lieu de 2 séries de 3).

Une discussion s'est ouverte concernant les problèmes de désintérêt des jeunes pour l'apprentissage des spares, ainsi que sur l'intérêt de créer un championnat équipe dédié, alors que les Master Jeunes périclitent.

Au retour de la pause déjeuner, P. Hunter a annoncé la suspension du projet de CDC Jeunes. Un groupe de travail devrait être créé sur le sujet, associant le CNB et des représentants régionaux.

2. Projet de découpage en zones intermédiaires (appelées districts) des nouvelles régions issues de la réforme territoriale.

Le CNB avait demandé à chacune d'entre elles de se scinder en 2 districts. Alors que certaines souhaitaient pouvoir en créer 3 (Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est), d'autres, non impactées par la réforme (Centre et Île de France), auraient « manifesté l'intention de ne pas en créer du tout ».

La CSR IdF est alors intervenue pour regretter le procès d'intention fait à l'Île-de-France et a repris les termes et les motifs techniques qui l'avaient amenée non pas à manifester l'intention de ne pas donner suite à la demande du CNB, mais à solliciter une exemption à ce découpage artificiel. Le relais a été pris par la présidente de la Ligue Centre-Val de Loire qui, chiffres de participation à l'appui, a démontré l'incohérence d'un découpage de sa région.

→ Nous attendons la confirmation écrite du CNB, mais la Ligue IdF est autorisée à ne pas créer de districts. Il en découle que les phases « district » mentionnées sur le calendrier fédéral seront soit transformées en phase régionale, soit purement et simplement annulées. Un calendrier spécifique sera publié sur le site de la Lique avant le début de la saison.

NB: à titre d'illustration des problèmes qui auraient découlés d'un découpage en districts, certains ont évoqué le cas de la Coupe du monde Qubica-AMF. Ce sujet a donné lieu à divers échanges quant à la pertinence pour le CNB de continuer à s'occuper de l'organisation d'une compétition privée, sévèrement déficitaire cette année. Il semble qu'une discussion soit nécessaire pour ré-équilibrer les relations et limiter les contraintes de la discipline face aux exigences de Qubica-AMF.

3. Actualisation du nombre de montées en N3, dans le cadre du Championnat des Clubs, du fait du redécoupage territorial.

Au terme des calculs du CNB, le nombre de qualifiés (Hommes) pour l'Île de France est inchangé (c'est-à-dire 2 équipes). Compte-tenu des règles d'arrondi dans la proratisation, nous aurions dû en avoir 3, mais le nombre total de qualifiés aurait été de 25 pour 24 places, ce qui a conduit le CNB a arbitrer en défaveur de la région ayant le plus petit chiffre au-dessus de 2,5 à savoir l'Île de France.

Mathématiquement, il n'y a rien à dire et la CSR n'avait fait aucun commentaire au CNB à réception du tableau. Sportivement parlant, par contre et eu égard au niveau comparé des équipes franciliennes et de certaines régions, cela apparaît assez injuste, en particulier rapporté au nombre total d'équipes franciliennes inscrites en CDC, comme l'a souligné Christophe Hournon (pdt USC DCL et responsable régional du CDC).

La présidente de la Ligue Centre-Val de Loire est intervenue pour rappeler que pour les vétérans, les quotas sont calculés par rapport au potentiel de joueurs par Ligue dans chaque catégorie. Pour elle, ce système pourrait être étendu à toutes les compétitions de manière à valoriser l'action catégorielles des Ligues.

4. Présentation des comptes du CNB pour l'exercice (comptable - civil) 2016.

Charges et produits ayant été présentés sur des tableaux séparés, mélangeant éléments d'exploitation et financiers, sans termes de comparaison avec l'exercice 2015, aucun élément probant n'a pu être dégagé, si ce n'est que suite à la condamnation en appel de la fédération dans le contentieux qui l'opposait à Francis Druard, le fond de réserve de la discipline est tombé de 250.000€ (environ) à 100.000 €.

Il a été demandé au trésorier du CNB de bien vouloir veiller, à l'avenir, à présenter les comptes selon les normes comptables, dans un tableau formalisé, quitte à y adjoindre des tableaux analytiques.

L'après-midi s'est terminée par le balayage des questions diverses (émanant très majoritairement de clubs franciliens et de la région Centre-Val de Loire) adressées au préalable au CNB. Ces questions étaient nombreuses et d'intérêt trop variable pour être notées de manière exhaustive et fidèle. Les clubs sont invités à se reporter (ultérieurement) au compte-rendu qui devrait être publié prochainement par le CNB.

Outre le point relatif aux districts, la préoccupation prioritaire de la Ligue IdF était la date de diffusion des règlements des compétitions à organiser pour septembre et octobre. Le président du CNB s'est engagé à ce qu'ils soient publiés pour la fin du mois ou, au pire, début juillet.

La présidente

NF Bottecchia